



VILLERS INFO

N°251 JUIN 2023

 <https://villerslesec.com>

 Commune Villers le Sec 70

 PanneauPocket

CEREMONIE DU 14 JUILLET 2023

**Le conseil municipal organise une cérémonie des festivités du 14 Juillet à 11h
Toute la population y est cordialement invitée.**

La cérémonie se déroulera à partir de 11h00 devant la mairie pour remercier ; les jeunes ayant obtenu un diplôme en 2023 et les habitants ayant participé au concours départemental des maisons fleuries.

Un présent sera remis à toutes ces personnes méritantes.

Un apéritif offert par la municipalité clôturera cette rencontre et pour ceux qui le souhaitent nous pourrions partager un repas commun « tiré du sac ».

La médiathèque sera exceptionnellement ouverte de 10h30 à 12h30.

EMPLOIS PROPOSES

La mairie embauche un(e) jeune apprenti(e) âgé de 15 ans et plus, en section CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivités, à partir du 02/09/2023 et ce jusqu'au 31/07/2025.

Les CV et lettre de motivation seront reçus en mairie : mairie.villerslesec@orange.fr

L'école RPI à Villers le Sec cherche une personne en contrat Service Civique du 04/09/2023 au 30/06/2024 pour accompagner les enfants avec la maîtresse. 32 heures /semaine, 18 ans minimum, 8 semaines de vacances.

Contact : Lise Roman directrice 0384 757203

DÉLIBÉRATIONS

Sauvegarde Informatique

Le Conseil municipal confie la sauvegarde Informatique des documents de la municipalité à Ingénierie 70. La prestation est gratuite.

Vente de terrain

Les parcelles AB-189 de 11ares 33 et AB-190 -partiellement- de 08ares 67 sont vendues. Après ouverture des plis cachetés, l'offre de M. Franck Paoli retient l'avis du CM à l'unanimité. Cette parcelle sera destinée à la construction de 4 pavillons de 100m² chacun. La date de début de travaux est prévue au maximum au 31/12/2025. Le montant de la transaction est de 91 000€.

Subvention aux associations

Le conseil Municipal valide 1000€ de subventions aux associations qui ont sollicité une aide. Ces sommes sont réparties entre le Moto Club Villers, Ensemble Pour Nos Ecoles, Les Jeunes de Villers et les Anciens Combattants.

ARRETE PREFECTORAL du 23/06/2023

« Conformément aux dispositions des arrêtés préfectoraux du 23/06/2023 portant limitation provisoire des usages de l'eau et afin de limiter les risques d'incendie accrus, le lancement d'objets en ignition à trajectoire non maîtrisée (type lanterne thaïlandaises...) est interdit sur le territoire de la Haute Saône.

L'eau est précieuse, respectons la !

TRAVAUX – URBANISME- SERVICE

TRAVAUX DANS LA RUE DU TILLEUL

Les eaux pluviales publiques envahissent les cours des riverains lors des averses dans la rue du tilleul. Une étude est en cours pour deviser le montant des travaux, soit environ 100 mètres linéaires de bordures de trottoirs. Le Conseil départemental sera sollicité pour une subvention dite « Bordure de trottoir ».

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS

Le comité départemental des villes et villages fleuris est passé dans le village le lundi 26 juin, comme annoncé.

Nous avons beaucoup insisté sur le fait que la population prend en charge l'arrosage issu de citernes personnelles et l'entretien des espaces verts. Nous avons aussi montré les jardins et bacs de fleurs réalisés aux écoles. L'état d'esprit général du village prime aussi sur l'évaluation finale du jury.

Merci encore à celles et ceux qui œuvrent pour la beauté horticole du village.

Terrain multisports, sécurisation du village et logement de la salle Informatique.

Nous avons déposé des dossiers à la préfecture -DETR le 15 Janvier 2023. Nous attendons toujours les accords de subventions. Celles-ci devraient parvenir d'ici quelques semaines.

COMMANDES GROUPEES DE FIOUL ET DE PELLETS

La mairie a organisé l'appel d'offre pour les deux villages (Villers et Colombe) des commandes groupées : 30 000 litres de fuel ont été commandés et 18 000kg de pellets. L'économie attendue est de 10% à 15% environ par rapport du tarif normal.

CONSEIL D'ECOLE DU 15 JUIN 2023

L'année scolaire 2022/2023 s'est bien déroulée dans l'ensemble. Les enfants bénéficient d'activités pédagogiques variées et novatrices qui créent une certaine ouverture d'esprit : sortie en forêt, jardin, sorties ADAPEI et à la ferme, animations sur le thème de l'Afrique et ventes de produits divers.

L'an prochain, le thème pédagogique retenu sera « Les jeux Olympiques ».

A la rentrée, il est prévu 83 enfants scolarisés soit une augmentation de 6 élèves.

La municipalité va investir dans un Vidéoprojecteur interactif et un ordinateur PC associé pour la rentrée scolaire pour la somme de 1970€ HT.

L'association Ensemble pour nos écoles contribuent financièrement à l'achat des fournitures scolaires et à d'autres activités pédagogiques. : kermesse, Halloween, marché de Noël, marche des 5 sens ...

Le périscolaire CCTV accueille environ une dizaine d'enfants le matin, 50 à 55 le midi et une trentaine le soir. Un accueil des enfants est prévu en juillet et fin Août à Noroy le Bourg.

Le préau est en cours de rénovation et une fresque pédagogique sera réalisée par les enfants avec l'aide d'un peintre professionnel.

Les peintures intérieures de la maternelle seront refaites cet été. Nous ne manquerons pas de faire appel à des bénévoles.

La mairie de VLS a remercié sincèrement l'ensemble de tous les personnels dont les maitresses, qui assurent l'éducation des enfants de nos villages.

Vous rencontrez des soucis familiaux, de location, de crédits, de voisinage, de violence de conflits, l'Accès au Droit répond à vos questions au 0384 758049/ 3039/ cdad.haute-saone@orange.fr/<https://cdad70.fr>

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITE UN BEL ETE ET DE BONNES VACANCES!

Mairie

3 Rue des Écoles
70000 VILLERS-LE-SEC
☎ 03 84 75 57 93

mairie.villerslesec@orange.fr